



**Syndicat National des Lycées et Collèges**  
Confédération Syndicale de l'Education Nationale  
4, rue de Trévisse – 75009 PARIS  
www.snalc.fr



## ET POURQUOI PAS DE L'ANGLAIS A LA CRECHE ?

Le SNALC-CSEN a pris connaissance de l'intervention de M. Luc CHATEL hier sur Europe1 et de sa proposition de **réinventer l'apprentissage de l'anglais** dans notre pays en commençant dès l'âge de trois ans afin de faire de nos élèves de parfaits bilingues.

### Mais de qui se moque-t-on ??

Après avoir depuis plus de trente ans supprimé massivement des heures d'enseignement de langue vivante au collège comme au lycée - rappelons que certaines sections ne bénéficient plus aujourd'hui que de deux heures hebdomadaires ! - après avoir supprimé l'option langue vivante renforcée en collège, après avoir augmenté les effectifs au point que certains cours de langue se déroulent à près de 40 élèves, on constate et on déplore que nos élèves ne maîtrisent pas la langue d'Outre-Manche : comment pourrait-il en être autrement ?

On peut également s'interroger sur la pertinence de maintenir l'enseignement des langues vivantes dans le premier degré **tel qu'il est dispensé actuellement** : des intervenants ou des locuteurs natifs ne maîtrisant pas une pédagogie minimale de base, des PE qui pour être de bons professionnels de l'enseignement du premier degré ne sont pas forcément des spécialistes de la langue, tout cela associé à un enseignement ludique sans aucun apprentissage structuré nous fait douter de son efficacité. Le saupoudrage actuel n'a d'autre but que de satisfaire à bon marché les parents d'élèves ! Nombreux sont d'ailleurs les professeurs de langue accueillant les élèves en sixième à préférer qu'il n'y ait rien en amont afin que les élèves n'arrivent pas « déformés », et surtout que la **maîtrise de la lecture et celle du français soient des pré-requis incontournables**.

Le SNALC-CSEN reconnaît bien évidemment qu'une bonne connaissance de l'anglais est une nécessité dans le monde actuel : il convient donc de se donner les moyens de le faire correctement, dès le premier degré, avec des **spécialistes formés à cet effet**, ainsi qu'une pédagogie rigoureuse et adaptée, ou à défaut de reporter cet enseignement dans le second degré en **rétablissant des horaires décents et des effectifs réalistes**. L'enseignement des langues vivantes, comme tout autre enseignement, ne se « bricole » pas et doit être assuré par des spécialistes de la discipline.

La situation de l'Ecole aujourd'hui a besoin d'autre chose que d'annonces démagogiques à but purement électoraliste.

Paris le 24 janvier 2011